

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an 2025, le 8 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 3 avril 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Eric RETAILLEAU, Charlotte de VILLIERS, Virginie AUDUREAU, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Cyril RAUTURIER, Henri RETAILLEAU.

Ont donné procuration :

- Laurence MICHOT à Laydie PASQUIER
- Geoffrey PUAUD à Éric RETAILLEAU

Absents :

- Sylvie BOUDAUD
- Jean-Jacques MOURGEOTTE

Secrétaire de séance : Cyril RAUTURIER

**2025-29-10 - CREATION D'UNE MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA VENDEE**

Monsieur le Maire expose que le projet de construction d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s et dont le coût prévisionnel s'élève à 345 000 € HT soit 414 000 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention du Département de la Vendée.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Dépenses HT		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
VRD et AMENAGEMENTS EXTERIEURS	20 000,00 €	Subvention Préfecture DETR	133 927,59 €	38,82 %
GROS ŒUVRE	63 000,00 €	Fonds Pays de la Loire Investissement communal	50 000,00 €	14,49 %
RAVALEMENTS	11 000,00 €	Département	50 000,00 €	14,49 %
CHARPENTE BOIS - BARDAGE	46 000,00 €			
ETANCHEITE SUR DALLE B.A	5 000,00 €			
COUVERTURE ACIER	20 000,00 €	Sous-total 1	233 927,59 €	67,81 %

METALLERIE SERRURERIE	3 000,00 €	CAF		
MENUISERIES EXTERIEURES	25 000,00 €			
MENUISERIES INTERIEURES	5 000,00 €	Sous-total 2	98 400,00 €	28,52 %
CLOISONS SECHES	15 000,00 €	ST1+ST2	332 327,59 €	96,33 %
FAUX PLAFONDS	12 000,00 €	autofinancement et/ou emprunt	12 672,41 €	3,67 %
CARRELAGE FAIENCE	7 000,00 €			
REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	5 000,00 €			
PEINTURES	8 000,00 €			
ELECTRICITE	15 000,00 €			
CHAUFFAGE PLOMBERIE VENTILATION	25 000,00 €			
GEOMETRE	1 035,00 €			
ETUDE DE SOL	2 695,00 €			
DEPLACEMENT LIGNES (SYDEV - ENEDIS)	20 016,00 €			
CONTROLES CT et SPS	4 654,00 €			
HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE	21 600,00 €			
MARGES POUR IMPREVUES	10 000,00 €			
		Sous-total reste à charge de la collectivité	12 672,41 €	3,67 %
<b>Total dépenses</b>	<b>345 000,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>345 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant :

Le début des travaux est prévu en septembre 2024 pour un achèvement de travaux en septembre 2025.

Monsieur Vincent MICHEL ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet de la construction d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s dont le coût est estimé à 345 000 € HT ;

- adopte le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;



- autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Vendée et à signer tout document lié à cette demande de subvention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire  
Patrice BERTRAND

Signé électroniquement par : Patrice  
Bertrand  
Date de signature : 10/04/2025  
Qualité : Maire de St Mars la Réorthe

